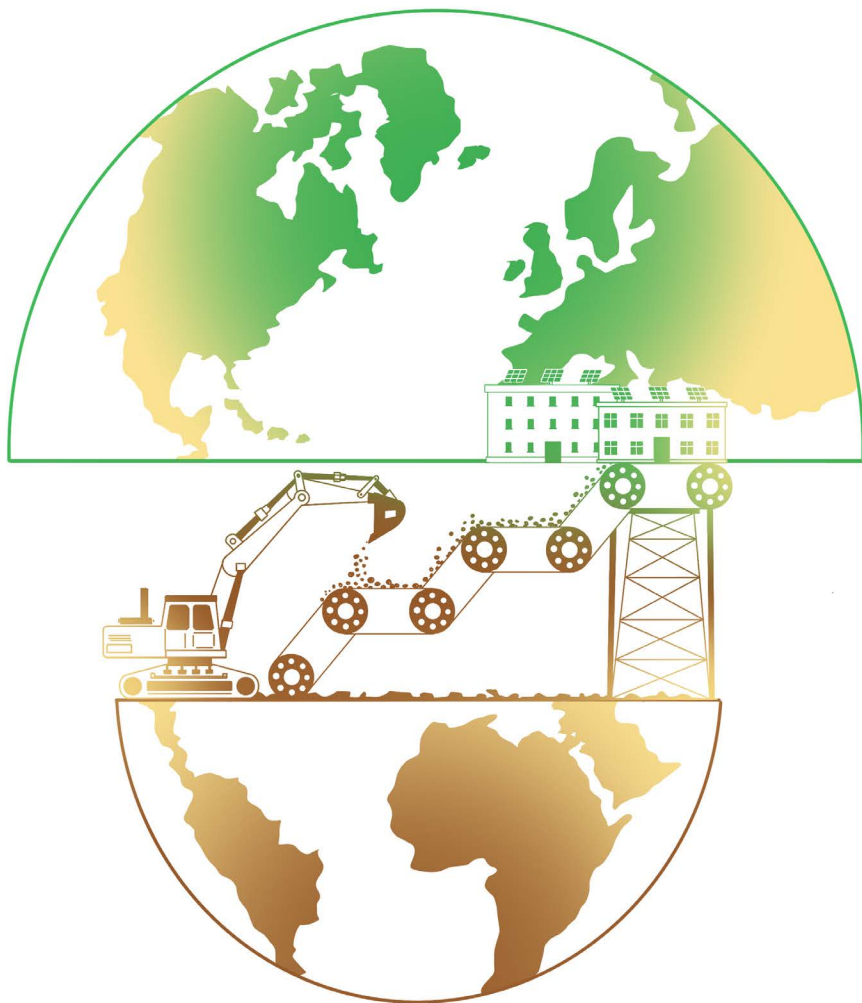


CROISSANCE VERTE

Mahamadou Bassirou Tangara

Illustration par Odile Uwera



CLEAR

LEXICO PROJET

Partenaires



Avec le soutien de



Étude commandée par la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD).

Les opinions de l'entité organisatrice ne reflètent pas automatiquement celles du gouvernement belge, de l'ARES ou du VLIR-UOS, et ne peuvent en aucun cas être liées au gouvernement belge, l'ARES ou le VLIR-UOS.

L'AUTEUR

MAHAMADOU BASSIROU TANGARA est professeur associé à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB). Ses recherches portent sur la pauvreté, l'économie informelle, les dynamiques de conflit et l'impact des politiques publiques sur le développement, avec un focus sur les enjeux socio-économiques du Mali.

L'ILLUSTRATEUR

ODILE UWERA est une illustratrice et écrivaine basée à Kigali, au Rwanda. Son travail explore l'interconnexion entre identité individuelle et identité collective dans un monde diversifié. Elle combine images et mots dans des bandes dessinées et l'écriture de scénarios.

CROISSANCE VERTE

Mahamadou Bassirou Tangara

Le concept de croissance verte décrit le modèle de développement qui serait sobre en consommation d'énergie et de matières premières. En mettant l'accent sur la nécessité de dépasser la simple sécurité des approvisionnements en ressources non renouvelables, la croissance verte est définie comme une transformation des processus de production et de consommation pour préserver ou reconstituer les fonctions régulatrices du capital naturel. Cependant, ce concept suscite des controverses : pour les pays industrialisés, il incarne une opportunité technologique et économique, tandis que pour de nombreux pays en développement, il apparaît comme une contrainte risquant d'entraver leurs priorités sociales et leur essor économique.

Concept

Le concept de croissance verte occupe une place de choix dans les débats actuels sur le développement dans une ère où la question de la protection de l'environnement est de plus en plus centrale dans les politiques économiques. Cependant, de quoi parle-t-on quand on évoque la croissance verte ? Répondre à cette question renvoie à discerner les dimensions clés originelles de ce concept, mais également de chercher à comprendre les problèmes (nature et objectifs) auxquels ce concept constituerait la solution. Revenons d'abord sur les idées originelles de la croissance verte.

La croissance verte prend ses racines dans la notion de la croissance économique, qui est fondamentalement liée à l'activité

de production des biens et services. Ainsi, Perroux (1966) définit la croissance économique comme l'augmentation soutenue de la production globale d'un pays pendant une longue période. Cette croissance économique a été l'objectif ultime de toute politique économique durant les deux derniers siècles. Cependant, depuis le début du 21^{ème} siècle, un nouveau concept apparaît dans l'arène de la recherche et des politiques économiques, le concept de croissance verte ou Green Growth (en anglais). Mais d'où vient cette croissance verte ? Comment cette notion est devenue si imposante à moins d'un demi-siècle ?

Les prémices de la naissance de la croissance verte remontent à la publication du rapport *The Limits to Growth* en 1972 par le Club de Rome. Dans ce rapport, les contributeurs sonnent l'alerte, en soulignant que la croissance économique ou *brune*, certes, permettait de produire plus et d'accroître le revenu des populations, mais le rythme auquel elle évolue n'est pas soutenable pour la Terre. L'un de leurs scénarios les plus marquants montre que si l'économie mondiale ne réduit pas sa consommation de ressources naturelles, elle atteindra ses limites de croissance et risque de s'effondrer (Meadows et al., 2004).

Pour prendre en compte cette exigence environnementale qui appelle à un autre modèle de développement, la commission mondiale sur l'environnement et le développement a publié un rapport déterminant intitulé *Notre avenir à tous*, communément appelé le rapport Brundtland (1987). Ce rapport fait entrer le concept du *développement durable* en politique, devenu omniprésent dans les débats publics. Il est défini comme étant un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Un modèle de développement qui lit donc l'économie à la préservation de l'environnement.

Dans la continuité de cette réflexion, la notion de *Green Economy* a été introduite avec le rapport Pearce (1989), comme cadre d'action et de vulgarisation du développement durable. Elle se définissait comme un modèle économique où l'utilisation

Le durable des ressources environnementales devenait centrale. Dans les années 1990, la communauté scientifique a renforcé cette dynamique : la pétition *World Scientists' Warning to Humanity* (1992), le rapport du Club de Rome *Beyond the Limits* et le Sommet de Rio ont mis en lumière les limites écologiques de la planète et la nécessité d'un changement global.

Le rapport Stern (2006) a ensuite marqué un tournant en affirmant que croissance et protection de l'environnement pouvaient être complémentaires, transformant l'écologie en opportunité économique. C'est ainsi qu'a émergé la notion de *croissance verte*, présentée comme un prolongement politique de l'économie verte : une augmentation du PIB combinée à une réduction des impacts environnementaux grâce aux technologies et à l'efficacité.

Ainsi, de nombreux acteurs se sont saisis du débat : économistes, chercheur·e·s, activistes et militant·e·s ont contribué à en élargir la portée. La croissance verte, présentée comme un paradigme alternatif, a rapidement obtenu l'adhésion des organisations internationales. Elle s'est traduite par des engagements majeurs tels que le *Protocole de Kyoto* en 1997, la *Déclaration sur la croissance verte* de l'OCDE en 2009, le *Pacte vert* pour l'Europe en 2019, ou encore la *Déclaration de Nairobi sur le changement climatique et appel à l'action de l'Union africaine* en 2023.

Cependant, la croissance verte n'était pas la seule option qui s'offrait au monde comme modèle de remplacement de croissance brune. Il y en avait eu deux autres : la décroissance et la post-croissance.

La croissance verte est définie comme une transformation des processus de production et de consommation visant à préserver ou reconstituer les fonctions régulatrices du capital naturel.

La *décroissance* promeut une modification radicale du fonctionnement de l'économie mondiale, creuser les possibilités

économiques (tels qu'elles se posent aujourd'hui) sans les insérer dans une dynamique de croissance continue. Ses défenseurs - comme Serge Latouche (2019) et Giorgos Kallis (2018) - s'opposent fondamentalement à la croissance compte tenu du caractère limité de la Terre. Ils défendent que pour répondre aux urgences environnementales et sociales actuelles, il faut une économie mondiale en décroissance. Ainsi, ils préconisent d'arrêter d'extraire et de consommer les combustibles fossiles, de limiter la publicité, de développer les pratiques communautaires et l'utilisation partagée des biens, de réduire le temps de travail assorti d'un revenu de base « universel ».

La *post-croissance* propose de ne pas nécessairement abandonner la croissance économique en tant qu'indicateur de bien-être, mais de la mettre au second plan. Selon cette thèse - défendue

La croissance verte ne remet pas fondamentalement en cause le paradigme de la croissance, mais propose plutôt de la verdir afin d'en assurer la continuité.

par des auteurs comme Tim Jackson (2010) et Kate Raworth (2013) - le taux de croissance n'est ni automatiquement corrélé avec les retombées sociales positives, ni systématiquement lié à des dommages environnementaux. Ainsi, la croissance économique ne doit pas être une finalité ni le pilier de l'action économique. Cela

implique de « modifier la composition et la structure de l'activité économique pour atteindre les multiples objectifs d'une vision plus complète du progrès économique et social » (OCDE, 2020). Les partisans de la *post-croissance* considèrent donc que la décroissance est irréalisable.

Le choix de nombreuses organisations internationales, dont l'Union européenne, s'oriente vers la *croissance verte* (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo, 2020). Ce modèle séduit parce qu'il ne remet pas fondamentalement en cause le paradigme de la croissance : il propose plutôt un ajustement de celle-ci, en continuité avec les logiques capitalistes et en garantissant la

reproduction du modèle néolibéral, mais de façon plus subtile (Bisoka et Giraud, 2020). L'Union européenne illustre bien cette orientation avec son *Pacte vert pour l'Europe*, qui vise à concilier croissance verte, maintien de l'industrialisation et sauvegarde de l'emploi. Les partisans de la croissance verte défendent une économie plus durable et inclusive grâce à des instruments comme les taxes environnementales, les politiques de décarbonation, la transformation de la production et de la consommation (véhicules électriques, recyclage), ou encore des stratégies de réduction des inégalités et d'amélioration des conditions d'emploi. L'objectif n'est pas de remplacer la croissance, mais de la verdir : une poursuite du développement économique rendue possible par de nouvelles normes et réglementations.

Cas d'étude : Dilemme autour de la croissance verte

Nous voyons le discours de *croissance verte* revenir en force, et ce, dans beaucoup de lieux. Qui sont les acteurs qui y voient des pistes potentielles ? Et surtout, quels sont les controverses et les problèmes qui se posent ? Comment est-ce que le discours navigue au sein des disparités déjà présentes entre pays sur l'échelle mondiale ?

La croissance verte est perçue comme un idéal, d'une croissance économique poursuivie et mariée à une préservation de l'environnement. Cependant, elle est très critiquée par plusieurs auteurs et des organisations de la société civile. Certains y voient plutôt un *capitalisme vert* (Jouvet et De Perthuis, 2012). Le capitalisme est généralement perçu comme un système dont la logique interne est de croître sans cesse, en intégrant davantage d'activités humaines et de dimensions de la nature dans la sphère marchande (Tordjman, 2021). L'idée de croissance verte repose alors sur l'hypothèse que l'accumulation de capital – qu'il soit matériel (biens, infrastructures) ou immatériel (savoirs, technologies) – pourrait aller de pair avec l'accumulation ou la préservation du capital naturel.

Or, les auteurs soulignent une contradiction : pour accroître le capital physique, il faut extraire davantage de ressources et intensifier la production, tandis que pour préserver ou accroître le capital naturel, il faut au contraire réduire cette consommation de ressources. Ces deux logiques s'opposent fondamentalement, ce qui rend difficilement conciliable l'idée que des actions contradictoires puissent servir un même système économique.

Ainsi, Germain (2012) conclut que : « toutes choses égales par ailleurs, plus les agents se soucient du futur, plus leurs choix risquent de nuire à l'environnement ». Dans la logique capitaliste, se soucier de l'avenir signifie épargner davantage et investir. Or, c'est précisément l'investissement qui devient nuisible à l'environnement. Cela conduit à l'idée paradoxale qu'un pays qui a faiblement investi est, en réalité, moins destructeur pour la nature.

Dans le même esprit, Germain (2022) soutient qu'une croissance verte repose sur une forte consommation de ressources naturelles – par exemple les minéraux critiques comme le lithium, le cobalt ou le nickel – ce qui mène inévitablement à l'effondrement qu'elle prétend éviter. En effet, aucune production de masse n'est envisageable sans une exploitation massive de ressources naturelles.

La compréhension et l'application de la croissance verte dépend aussi de la position géographique des pays ou des rapports géopolitiques entre les pays dits *développés* et ceux dits en *développement*. Les pays dits développés perçoivent la croissance verte comme une opportunité, une manière de poursuivre ce progrès technique qui doit être en perpétuelle évolution. C'est donc pour ces pays une manière de connaître un autre niveau d'évolution technologique à travers leurs grandes capacités économiques et financières. Leurs technologies dites vertes, seraient moins consommatrices en énergies fossiles. Cependant, ces technologies dites vertes comme les voitures électriques utilisent certains métaux spéciaux dont l'exploitation cause de sérieux dommages environnementaux dans les pays d'origines,

généralement des pays dits en développement. Une fois produites, ces technologies vont être vendues à des prix très élevés aux populations qui n'ont pas accès à cette technologie ou les moyens financiers pour produire des telles technologies.

La position dominante des pays dits développés dans la croissance verte peut être illustrée par les cas de l'Allemagne, de la Danemark et des Etats-Unis. Grâce aux investissements massifs dans l'énergie solaire et éolienne (programme *Energiewende*), l'Allemagne a développé un secteur industriel compétitif dans les technologies énergétiques. Quant à la Danemark, elle a tiré parti de la croissance verte pour devenir un leader mondial dans l'éolien offshore. Son secteur des énergies renouvelables représente aujourd'hui une part importante de ses exportations. Et aux Etats-Unis, la Californie a imposé des normes environnementales strictes (par exemple sur les véhicules) tout en favorisant la croissance économique dans les secteurs innovants comme les technologies propres (*cleantech*), attirant ainsi des milliards de dollars d'investissements. Ces pays se sont donc lancés dans un vaste sentier de transition énergétique (passage de la consommation abondante en énergies fossiles à une consommation sobre en énergies et en émission de GAS). La croissance verte devient donc l'indicateur de puissance économique, structurant les rapports entre les pays, à l'image de ce que fut la croissance économique brune.

Le contraste est saisissant pour les pays dits en développement - majoritairement les pays de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine - pour qui la croissance verte peut se présenter comme une contrainte, c'est-à-dire un obstacle à leur processus de développement économique. De plus, certains y voient la promission de la croissance verte comme une stratégie de domination et d'hégémonie économique exercée par les pays dits développés sur le reste du monde. Dans cette perspective, la croissance verte contribuerait à façonner un monde inégalitaire, où les normes environnementales imposées freinent l'essor économique des pays du Sud, tout en consolidant l'avancée technologique et industrielle des pays du Nord.

Sur le plan économique, de nombreux pays dits en développement, restent fortement dépendantes de secteurs à forte intensité de ressources tels que l'agriculture, l'extraction minière, et l'énergie fossile, pour générer des revenus, créer des emplois et financer leurs politiques publiques. L'adoption immédiate des normes environnementales strictes pourrait freiner leur croissance, augmenter les coûts de production, et réduire leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Cette perception de la croissance verte comme une contrainte est confortée par une récente étude de DoniLab au Mali. Celle-ci révèle qu'une faible minorité d'entreprises s'engagent dans la voie de l'économie verte. Ces entreprises rencontrent de nombreuses difficultés, notamment le manque de compétences, l'insuffisance d'équipements de production adaptés, ainsi que des défis liés au respect des normes environnementales (DoniLab, 2023). Cette dimension contraignante de la croissance verte se manifeste également à travers l'indice de croissance verte, un indicateur composite (allant de 0 à 100) mesurant quatre dimensions : l'efficacité des ressources, la protection de l'environnement, la résilience sociale et les opportunités économiques vertes. Comme l'illustre le cas du Mali, le respect de cet indice reste problématique. L'indice de croissance verte du pays a diminué continuellement entre 2010 (49,13) et 2016 (48,17), avant de progresser légèrement de 2017 (48,57) à 2020 (50,21), puis de rechuter en 2021 (50,13). Globalement, sur la période 2010-2021, l'indice de croissance verte du Mali s'établit en moyenne à 49,1 (BAD, 2023). Cela illustre les défis réels à l'atteinte des objectifs de croissance verte dans un contexte de pays en développement.

Ainsi, les pays dits en développement perçoivent la croissance verte comme une contrainte dans leur processus de développement. Pour ces pays, le défi consiste à garantir à leurs populations, l'accès à une alimentation suffisante, à des soins de santé de qualité ainsi qu'à davantage d'opportunités d'éducatons et de formations. Or, le modèle de croissance verte apparaît comme un frein à la réalisation de ces objectifs. En plus, les pays dits en développement perdraient un grand avantage en

arrétant l'exploitation des énergies fossiles et minérales (gaz, pétrole, uranium, l'or, par exemple) dont ils disposent en grandes quantités contrairement à ces pays dits développés.

Cependant, cette vision nécessite deux nuances.

Tout d'abord, on observe que plusieurs pays dits développés se détournent progressivement de l'idée d'investir dans la croissance verte. C'est ce que traduit notamment l'extrait du discours du président américain Donald Trump, prononcé le 23 septembre 2025 à l'ONU : « *Europe, on the other hand, has a long way to go, with many countries being on the brink of destruction because of the Green Energy Agenda.* »

Avec Donald Trump, les États-Unis se sont désengagés du principal accord international en faveur de la croissance verte : l'Accord de Paris (un premier retrait en 2020, suivi d'un second qui prendra effet en janvier 2026). Sur le plan interne, ce retrait a eu d'importantes

Pour les pays en développement, la croissance verte apparaît davantage comme une contrainte que comme une opportunité, en raison des priorités sociales et économiques immédiates.

répercussions, marquées par l'annulation ou l'affaiblissement de nombreuses politiques et réglementations adoptées par les administrations précédentes pour soutenir la croissance verte. Parmi elles, le *Clean Power Plan*, abrogé en 2017, visait notamment à accroître la part de l'énergie solaire et éolienne au détriment du charbon. Dans cette même logique, l'administration Trump a engagé, en 2025, un vaste programme d'annulation de projets et d'arrêt de la construction de centrales éoliennes et solaires dans plusieurs États américains, en avançant toujours l'argument selon lequel l'adoption des énergies dites « vertes » freinerait la dynamique économique.

D'autre part, plusieurs pays dits émergents, tels que la Chine, investissent massivement dans les technologies vertes, devenant ainsi des acteurs incontournables dans ce domaine. Cela se manifeste notamment par la domination d'entreprises chinoises parmi les plus grands fabricants mondiaux de panneaux solaires – comme Jinko Solar et JA Solar – et d'éoliennes, telles que Goldwind et Envision. Parallèlement, des pays dits en développement s'engagent eux aussi de plus en plus dans ce secteur afin de répondre à la demande locale en énergie verte. C'est le cas, par exemple, du Mali, où des entreprises telles que Horonya Solar et Diapa Solar se spécialisent dans la fabrication de panneaux solaires destinés à promouvoir l'accès à une énergie propre et durable.

La transition vers une croissance verte semble être plus accessible et moins coûteuse pour les pays dits développés que pour les pays dits en développement, en raison du coût d'opportunité souvent insoutenable pour ces derniers. Malgré cela, les politiques internationales placent les pays dits en développement face à un dilemme : choisir entre répondre aux besoins fondamentaux de leur population et contribuer à la préservation de la planète. Ce même dilemme existe pour les pays dits développés, mais se pose différemment : choisir entre la poursuite de l'enrichissement et la préservation de l'environnement. Il est alors plus facile pour les économies avancées de promouvoir un modèle de croissance verte, tandis que les pays dits en développement semblent être dans une nécessité de continuer sur la voie de la croissance brune, même si cela peut nuire à l'environnement.

Bibliographie

- African Union. (2023). *Declaration of African leaders on climate change and the Nairobi call to action*.
- Banque africaine de développement. (2023). *Indice de croissance verte : Profil pays – Mali*.
- Bisoka, N. A., & Giraud, C. (2020). *Néolibéralisme et subjectivités : Michel Foucault à l'épreuve de la globalisation*. Presses universitaires de Louvain.
- Boisvert, V., & Foyer, J. (2015). L'économie verte : généalogie et mise à l'épreuve d'un concept technocratique. In V. Boisvert & J. Foyer (Eds.), *Regards croisés sur Rio+20 : la modernisation écologique à l'épreuve* (pp. 139–161). CNRS Éditions.
- Crifo, P., Debonneluil, M., & Grandjean, A. (2009). *Croissance verte : Rapport pour le Conseil économique pour le développement durable*. OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264097919-6-fr>
- DoniLab. (2023). *Rapport d'étude : Quelle stratégie pour dynamiser l'économie verte au Mali ?*
- Fragnière, A. (2022). Petit lexique commenté de la durabilité. In N. Senn, M. Gaille, M. del Rio Carral, & J. G. Holguera (Eds.), *Santé et environnement : Vers une nouvelle approche globale* (pp. 45–56). Revue Médicale Suisse / Cairn.
- Germain, M. (2012). Équilibres et effondrement dans le cadre d'un cycle naturel. *Cahiers économiques de Bruxelles*, 55(4), 427–455.
- Germain, M. (2022). *Des limites à la croissance verte*.
- Jackson, T. (2010). *Prospérité sans croissance : La transition vers une économie durable*. De Boeck-Etopia.
- Jouvet, P., & De Perthuis, C. (2012). La croissance verte : De l'intention à la mise en œuvre. *Les Cahiers de la Chaire Économie du Climat*, Série Information, (15).
- Kallis, G. (2018). *Degrowth*. Agenda Publishing.
- Latouche, S. (2019). *Comment réenchanter le monde : La décroissance et le sacré*. Éditions Rivages.
- Meadows, D. H., Meadows, D. L., & Randers, J. (2012). *Les limites à la croissance (dans un monde fini)*. Éditions Rue de l'Échiquier.
- Mossé, J., & Ramos, C. (2021). Découplage et croissance verte. *Carbone 4*. <https://www.carbone4.com/publication-decouplage>
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2009). *Déclaration sur la croissance verte*.